

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



19 octobre 2021



Les certifications de la branche des services de l'automobile : l'ANFA propose des dispositifs sur-mesure pour une insertion réussie

Dans un Autofocus dédié aux certifications de la branche, l'Observatoire des métiers des services de l'automobile diffuse son étude relative à l'insertion des sortants 2020. La branche des services de l'automobile dispose de 130 certifications (CQP et Titres à finalité professionnelle), dont 50 sont déployées dans différents organismes de formation partout en France. « L'ANFA mène des travaux d'étude et d'analyse des métiers afin de rendre compte de leurs évolutions et, en tant qu'organisme certificateur de la branche, propose une certification correspondant à chaque métier, permettant ainsi la construction de parcours professionnels. Cela contribue à former les personnes de façon adaptée et donne de la lisibilité aux jeunes, aux familles, aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux salariés et aux entreprises » explique Emilie Deverre, responsable projets au Service Ingénierie des certifications, co-auteure de l'étude.

Les chiffres 2020 : un fort taux d'insertion, malgré la crise sanitaire

4 134 personnes étaient inscrites dans une certification de la branche en 2020. Le taux de réussite est de 89 %. **88 % des titulaires d'une certification obtenue en alternance sont en emploi 6 mois après la formation ; 75 % d'entre eux sont recrutés dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur alternance.** « L'insertion commence dès la formation ! C'est pour quoi, 55 % des titulaires avaient déjà un emploi dans le mois suivant la fin de la formation » poursuit Marie-Sophie Girardin, responsable projets à l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, co-auteure de l'étude. L'étude souligne que la pandémie de Covid-19 a peu affecté l'insertion professionnelle qui reste élevée, malgré un recul de trois points par rapport à l'année précédente.

Parmi les CQP et titres à finalité professionnelle les plus plébiscités en 2020, figurent les titres de vendeur automobile, de technicien expert après-vente automobile et de mécanicien cycles, ainsi que les CQP carrossier-peintre, responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, réceptionnaire après-vente véhicules légers, et enfin, technicien après-vente automobile.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites

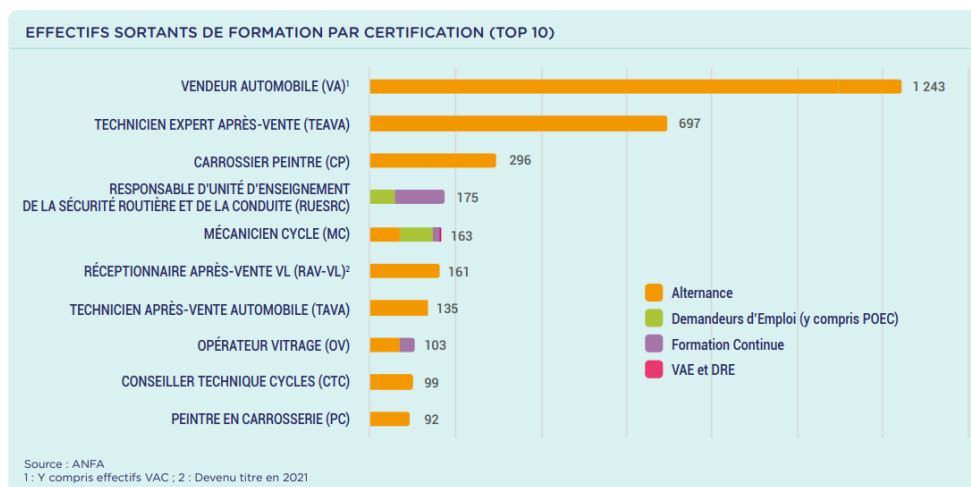
CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'Autofocus propose un zoom sur ces sept CQP et titres les plus mobilisés en 2020 et détaille les chiffres des inscrits, des taux de réussite et le taux d'insertion des titulaires.



Des certifications pour tous les publics

Les certifications s'adressent aussi bien aux jeunes en formation initiale, qu'aux salariés en poste qui souhaitent monter en compétence ou faire reconnaître des compétences acquises, et aux demandeurs d'emploi. Pour ces derniers, 71 % des titulaires ont retrouvé un emploi 6 mois après la formation.

Les titres à finalité professionnelle permettent d'élargir le public des personnes pouvant accéder à une certification, car ils sont accessibles en contrat d'apprentissage. « En 2020, l'ANFA a œuvré pour que plusieurs CQP deviennent des titres. C'est le cas des titres de vendeur automobile (anciennement CQP VAC), mécanicien cycles et technicien expert après-vente automobile, qui ont rejoint le titre Conseiller technique cycles. En 2021, le CQP réceptionnaire après-vente VL et le CQP mécanicien automobile sont également devenu des titres » éclaire Emilie Deverre. Pour le titre de vendeur automobile par exemple, 1 323 jeunes étaient inscrits en 2020 en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage. Le taux de réussite a été de 95 %.

 Téléchargez l'enquête



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com